

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 6

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

latifs à l'art de la guerre et des fortifications, classés d'après le degré d'utilité dont ils peuvent être à l'instruction des jeunes officiers du génie. in-8, 4 pages.

Rédigé en l'an III (1795) par le Comité des Fortifications.

1797-1800. V. Hoyer. Geschichte der Kriegskunst seit der ersten Anwendung der Schiesspulvers zum Kriegsgebrauch; bis an das Ende des achtzehnten Jahrhunderts. Von Johann Gottfried Hoyer. (Histoire de l'art de la guerre dès le premier emploi de la poudre à canon jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Par Jean Godefroi Hoyer. Vol. I-II en 2 moitiés. Göttingue, chez Rosenbusch. 1797-1800; in-8. XVIII, 1-241 et XXII, 243-554, plus 45 pages et 2 vol. 1-402 et XLII, 403-1224 pages. Prix : 6 thaler. Contient, intercalée, la littérature qui s'y rapporte.)

Appartient à la VII^e division de l'histoire des Arts et Sciences, dès leur renaissance jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, et dont l'écrit de Hoyer forme le 7^e et le 8^e vol.

1799. Barbier. — Voir 1804.

(A suivre.)

Schweizerisches Correspondenzblatt, für Militär-, Sanitäts- und Medicinal-Wesen. Organ der Schweizerischen militärärztlichen Gesellschaft.

Sous ce titre, paraît depuis 3 ans à Sarmensdorf (canton d'Argovie) une gazette mensuelle dont le docteur Ruepp est l'habile et dévoué rédacteur : cette feuille, destinée aux médecins militaires, s'occupe uniquement de ce qui concerne le service de santé des armées, de l'armée suisse en particulier; de la médecine, de la chirurgie et de l'hygiène militaires. Bien qu'écrite habituellement en allemand, cette feuille accueille et publie tous les articles en français que l'on veut bien lui communiquer. Comme organe de la Société des médecins militaires suisses, elle a servi de lien utile aux diverses sections de cette société, sections qui sont formées dans un certain nombre de cantons.

ÉCOLE CENTRALE.

Le grand vice [nouvellement] introduit dans l'organisation de l'Ecole centrale git dans sa bissection, dans son morcellement en deux portions distinctes et espacées à grande distance l'une de l'autre. Nous en avons déjà signalé les inconvénients l'an dernier, cette année ils sont encore plus palpables. Nous ne savons pour quelle part l'illusion a pu jouer son rôle dans l'opinion exprimée, qu'en hiver les officiers des diverses armes seraient toujours tout disposés à venir faire un service d'instruction, pour que celui de l'été fût accourci d'autant. L'expérience a prouvé qu'on s'était trompé, radicalement trompé; tout le monde préfère en réalité être appelé une seule fois, fût-ce pour un temps double, que de quitter à deux reprises ses affaires et son chez-soi. L'année dernière, sous l'influence des événements de Neuchâtel, l'entrain et l'affluence des officiers de tout grade ont été grands et ont pu entretenir l'illusion. Cette année elle n'est plus possible. On ne sait pas combien d'élèves ont tout mis en œuvre pour se faire exempter d'un service qui entraînait pour eux des dérangements trop grands. Il y en a qui ont renoncé à continuer leur service d'aspirants pour ne pas pouvoir demander deux congés à leur carrière civile dans la même année. Mais le fait le plus saillant est celui-ci : Quatre bataillons doivent prendre part cet été à la

partie pratique de l'école. Leurs huit officiers supérieurs *devaient* venir suivre la partie théorique à Aran, sur ces huit officiers il en est venu.... UN, le commandant d'un bataillon du Jura bernois, qui justement a déjà fait une école centrale en 1855.

Le Conseil fédéral vient de nommer à deux places permanentes nouvellement créées d'instructeurs pour le service de santé, le Dr Oscar Engelhard, de Morat, médecin d'ambulance de 2^{me} classe, et le Dr Ruepp, de Sarmensdorf, médecin de bataillon.

Depuis plusieurs années, ces Messieurs remplissaient en partie ces places. L'un enseignera en langue française, l'autre en allemand.

Vaud. Dans sa séance du 16 février 1858, le Conseil d'Etat a nommé M. *Forney*, Louis-Samuel, à Vevey, lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 1^{er} arrond.; — M. *Saugy*, Louis-David, à Rougemont, lieutenant de grenadiers n° 2 de réserve du 2^e arrond. — Le 17, M. *Perrod*, François-Louis, à Chailly, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 1^{er} arrondissement. — Le 19, M. *Ansermoz*, Jean-David, à Ormont-dessous, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 2^e arrond.; — M. *Debonnevillle*, Victor, à Gimel, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 4^e arrond.; — M. *Corbet*, Antoine, à Nyon, premier sous-lieut. de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 4^e arrond.; — MM. *Barbey*, Albert, à Yverdon, et *Favre*, Louis-Frédéric, à Lausanne, économes d'ambulances avec rang de seconds sous-lieutenants; — M. *Cauderay*, Jean-François, à Allaman, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 4^e arrond., et M. *Bezençon*, Charles, à Echallens, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 5^e arrond. — Le 20, M. *Mercanton*, Samuel-Louis, à Cully, commandant du bataillon d'élite du 3^e arrond.; — M. *Ruffet*, Antoine, à Arzier, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 4^e arrond., et M. *Fankhauser*, Jacob, à Yverdon, capitaine de mousquetaires n° 1 d'élite du 6^e arrond. — Le 27, M. *Forel*, Eugène, à Lonay, lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 7^e arrond.; — M. *Cuèrel*, Marc-Henri, à Villars-St-Croix, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 7^e arrond.; — M. *Gachet*, Samuel, à Bioley-Orjulaz, lieutenant de la batterie attelée n° 3, arrond. nos 4 et 7; — M. *Roland*, Henri, à Orbe, premier sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de parc n° 1, arrond. nos 1, 2, 3 et 7; — M. *Morier*, Louis, à Rossinières, lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve du 2^e arrond.; — M. *Chablaix*, Eugène, à Ormont-dessous, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve du 2^e arrond.; — M. *Monay*, Jean-François-Louis, à Aubonne, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 4^e arrond.; — M. *Dubochet*, Julien, à Montreux, second sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de parc n° 1, arrond. nos 1, 2, 3 et 7; — M. *Pochon*, Félix, à Chêne et Paquier, second sous-lieutenant de carabiniers n° 8 d'élite du 8^e arrond.; — M. *Dufaux*, Louis-Abram, à Vevey, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 1^{er} arrond.; — M. *Ogay*, Henri, à Aubonne, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve du 4^e arrond.

Le 5 mars, M. *Van Berchem*, Alexandre, à Crans, second sous-lieutenant de grenadiers d'élite du 4^e arrond.; — M. *Place*, François-David, à St-Cierges, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 8^e arrond.; — M. *Ruchonnet*, François, à Rivaz, capitaine de la batterie attelée n° 5, arrond. nos 6 et 8, et M. *Duplan*, Samuel-François, à Vevey, premier sous-lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 1^{er} arrond. — Le 10, M. *Chesaux*, Benjamin, à Lavey, premier sous-lieutenant de grenadiers d'élite du 2^e arrond.; — M. *Liardon*, Henri, à Montherod, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve du 4^e arrond.; — M. *Vincent*, Auguste-Samuel, à Echallens, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 5^e arrond.; — M. *Berney*, Ami-Louis, à l'Abbaye, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 5^e arrond.; — M. *Deriaz*, Victor, à Cheseaux, capitaine de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 5^e arrond.; — M. *Morin*, Jean-George-Charles, à Lausanne, capitaine de mousquetaires n° 1 d'élite du 6^e arrond.; — M. *Failetta*, Samuel, à Nyon, second sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 4^e arrond.; — M. *Vuadens*, Jules, à Cossonay, lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve du 7^e arrond. — Le 13, M. *Van Muyden*, Paul, à Lausanne, major du bataillon d'élite du 3^e arrond. — Le 16, M. *Pache*, Charles, à Servion, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve du 1^{er} arrond.; — M. *Vincent*, Jules, à Vevey, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 de réserve du 1^{er} arrond., et M. *Sauvet*, Louis, à Nyon, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 de réserve du 4^e arrond.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.